

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 374

20 février 2006

SOMMAIRE

AAA Capital Partners, S.à r.l., Luxembourg	17947	Geofinance, S.à r.l., Mamer	17942
Airport Center Luxembourg, GmbH, Luxembourg	17948	Geogare 1, S.à r.l., Mamer	17944
Airport Center Luxembourg, GmbH, Luxembourg	17948	Geogare 2, S.à r.l., Mamer	17944
Annabelle Holding S.A., Strassen	17936	Georose 1, S.à r.l., Mamer	17944
Annabelle Holding S.A., Strassen	17936	Georose 2, S.à r.l., Mamer	17937
Audubon Europe, S.à r.l., Luxembourg	17937	Georose 3, S.à r.l., Mamer	17943
B.T.P. Lease S.A.	17948	Georose 4, S.à r.l., Mamer	17943
Balthazar Holding S.A., Strassen	17931	Georose 5, S.à r.l., Mamer	17943
Balthazar Holding S.A., Strassen	17931	Green Management S.A., Luxembourg	17951
Berton Company S.A., Luxembourg	17950	Inteca S.A., Luxembourg	17930
Billalux S.A., Luxembourg	17946	Köhl Aktiengesellschaft S.A., Luxembourg	17913
Bon-Som, S.à r.l., Luxembourg	17947	Köhl Aktiengesellschaft S.A., Luxembourg	17913
Carbon Consulting International S.A., Luxembourg	17945	Köhl Aktiengesellschaft S.A., Luxembourg	17913
Cinsa S.A., Luxembourg	17930	Köhl Aktiengesellschaft S.A., Luxembourg	17914
COGERE, Compagnie Générale de Réassurance (Lux.) S.A., Luxembourg	17931	L.B. Luxembourg One, S.à r.l., Luxembourg	17935
Codinvest S.A., Luxembourg	17952	Manulife Century Investments (Luxembourg) S.A., Luxembourg	17940
Cosmica S.A., Luxembourg	17932	Manulife European Investments (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	17939
Cosmica S.A., Luxembourg	17932	Millenium Finance, S.à r.l., Senningerberg	17942
Cyclade Investments S.A., Luxembourg	17921	Millennium S.A.	17933
Delta Charlie 10 S.A., Luxembourg	17933	Mills Corporation (Finance), S.à r.l., Luxembourg	17940
Delta Charlie 10 S.A., Luxembourg	17933	Moltech Invent S.A., Luxembourg	17912
Easybox S.C.A., Luxembourg	17945	Music at Work, S.à r.l.	17934
Element Six Abrasives S.A., Senningerberg	17949	Nederfin S.A., Luxembourg	17914
Energy Standard Group Holding S.A., Luxembourg	17914	Novopar S.A., Luxembourg	17928
Energy Standard Group Holding S.A., Luxembourg	17914	Novopar S.A., Luxembourg	17930
Energy Standard Group Luxembourg S.A., Luxembourg	17927	Observer New Media, S.à r.l., Luxembourg	17951
Esope S.A., Luxembourg	17948	Oceanus Investments Holding S.A., Luxembourg	17949
Extra-Locations S.A., Mamer	17944	Oceanus Investments Holding S.A., Luxembourg	17949
Federale Advisory S.A., Luxembourg	17928	Opal, Sicav, Luxembourg	17930
Federale Investment Sicav, Luxembourg	17928	Opal, Sicav, Luxembourg	17937
Federale Management S.A., Luxembourg	17928	OpenLine Consulting S.A., Ehlerange	17906
Fiduciaire Claude Uhres et Cie S.A., Luxembourg	17934	Parkway Europe Holdings, S.à r.l., Luxembourg	17934
Fiduciaire Eurolux S.A., Luxembourg	17906	Partinter Holding S.A., Luxembourg	17952
Financière Petra S.A.H., Luxembourg	17932	PayLink International S.A., Luxembourg	17947
Gartmore Sicav, Luxembourg	17946	Pharma Development S.A., Luxembourg	17927
		Pharma Development S.A., Luxembourg	17927
		Pharma Development S.A., Luxembourg	17927

Pharma Development S.A., Luxembourg	17927	Socoma Participation S.A., Foetz	17951
Pharma Development S.A.H., Luxembourg	17946	Syneco, S.à r.l., Bertrange	17947
Platon Holding S.A., Luxembourg.	17938	Tishman Speyer Santa Margherita II, S.à r.l., Sen- ningerberg	17939
Platon Holding S.A., Luxembourg.	17938	Toucan S.A., Luxembourg	17952
Platon Holding S.A., Luxembourg.	17938	Transport Wartungs- und Service A.G., Luxem- bourg	17945
Platon Holding S.A., Luxembourg.	17938	Transworld Export Corporation Europe S.A., Lu- xembourg	17950
R. Invest S.A., Luxembourg	17907	Triple A Capital Partners, S.à r.l., Luxembourg . .	17931
Red Dunes Holdings, S.à r.l., Luxembourg	17952	W.02 Exploitation Steiler, S.à r.l., Wickrange . . .	17940
Red Dunes, S.à r.l., Luxembourg.	17947	Westridge Holdings S.A., Luxembourg	17920
Rolling-Snack, S.à r.l., Rollingen-Mersch.	17949	WRM Auto-Center, S.à r.l., Beaufort	17941
Rosenberg Management S.A., Luxembourg	17935	WRM Auto-Center, S.à r.l., Beaufort	17941
S.E.N.C. MBNA Receivables Limited et MBNA Europe Lending, S.à r.l., Luxembourg	17935	WRM Auto-Center, S.à r.l., Beaufort	17941
Scandinavian Diamond Corporation, S.à r.l., Luxembourg	17950	WRM Auto-Center, S.à r.l., Beaufort	17941
Sea Water Investments S.A., Luxembourg	17907	WRM Auto-Center, S.à r.l., Beaufort	17941
Secural S.A.H., Luxembourg	17943	Zimmer & Schulz Lux-International Fiduciaire - Expert-Comptable, S.à r.l., Munsbach	17950
Sefi Group S.A., Luxembourg	17945	Zimmer & Schulz Lux-International Fiduciaire - Expert-Comptable, S.à r.l., Munsbach	17950
Sirona Holdings Luxco S.C.A., Luxembourg	17949	Zymase Participations S.A.	17933
Skype Technologies S.A., Luxembourg	17936		
Socoma Exploitation S.A., Foetz.	17951		

FIDUCIAIRE EUROLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.
R. C. Luxembourg B 34.752.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale des actionnaires tenue à Luxembourg le 21 octobre 2005

- L'assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Gerd Gebhard tant de ses fonctions d'administrateur délégué que de son mandat d'administrateur avec effet au 15 septembre 2005.
- En remplacement de l'administrateur démissionnaire, l'assemblée décide de nommer, avec effet au 15 septembre 2005 et pour une durée de 6 ans s'achevant lors de la tenue de l'assemblée générale ordinaire de 2011, la société EUROPEAN AUDIT, S.à r.l. sise à Blaschette (R.C.S. B 50.956).
- Les mandats d'administrateurs confiés à M. Alhard von Ketelhodt et à Mme Myriam Francq sont reconduits pour une nouvelle période de 6 ans, s'achevant lors de la tenue de l'assemblée générale ordinaire de 2011.
- De même, le mandat de Commissaire aux Comptes confié à la société FINCONEX S.A. est également reconduit pour une nouvelle période de 6 ans, s'achevant lors de la tenue de l'assemblée générale ordinaire de 2011.

Pour la société
Signature
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02413. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097863.3/607/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

OpenLine CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4384 Ehlerange, Zone Industrielle Z.A.R.E.
R. C. Luxembourg B 89.033.

RECTIFICATIF

Il y a lieu de lire dans l'extrait enregistré à Luxembourg le 13 juin 2005 réf. LSO-BF03751 et déposé au registre de Commerce et des Sociétés en date du 15 juin 2005:

- Monsieur Leo Van Dongen, administrateur, demeurant à Schilde (Belgique), en lieu et place de Thionville (France).
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2005, réf. LSO-BK02665. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097978.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

SEA WATER INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 41.007.

Le bilan de la société au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2005, réf. LSO-BK00392, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(097190.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2005.

R. INVEST S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 111.748.

STATUTES

In the year two thousand and five, on the eighth of November.

Before Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1. The company REALCO INTERNATIONAL GROUP LLC, having its registered office at Madison Avenue, 152, Suite 110, New-York, 10016 NY (U.S.A.), here duly represented by Mr Alain Heinz, hereafter named.

2. Mr Alain Heinz, director of companies, residing professionally at L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

Such appearing parties have requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a public limited company (société anonyme) which they form between themselves:

Title I. - Denomination, Registered office, Object, Duration

Art. 1. There exists a public limited company (société anonyme) under the name of R. INVEST S.A.

Art. 2. The registered office of the corporation is established in Luxembourg.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the corporation. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the corporation which is best situated for this purpose under such circumstances.

Art. 3. The corporation is established for an unlimited period of time.

Art. 4. The object of the Company is the acquisition and holding of interests in Luxembourg and/or in foreign undertakings as well as the administration, development and management of such holdings.

The Company may provide any financial assistance to the undertakings forming part of the group of the Company such as, among others, the providing of loans and the granting of guarantees or securities in any kind or form.

The Company may also use its funds to invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any kind or form.

The Company may borrow in any kind or form and privately issue bonds, notes or similar debt instruments.

In a general fashion the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Title II. - Capital, Shares

Art. 5. The subscribed share capital at incorporation shall be thirty-one thousand Euro (31,000.- EUR) divided into one thousand (1,000) shares of thirty-one Euro (31.- EUR) each.

The shares may be represented, at the owner's option, by certificates representing single shares or certificates representing two or more shares.

The shares may be in registered or bearer form at the option of the shareholder.

The corporation may redeem its Shares whenever the Board of Directors considers this to be in the best interest of the corporation, subject to the terms and conditions it shall determine in accordance with article 49-8 of the Law of 10 August 1915 on Commercial Companies. The Board of Directors may create such capital reserves from time to time as it may determine is proper (in addition to those which are required by law) and shall create a paid in surplus from funds received by the corporation as issue premiums on the issue and sale of its Shares, which reserves or paid in surplus may be used by the Board of Directors to provide for the payment for any Shares which the corporation may redeem in accordance with these Articles of Incorporation.

Shares redeemed by the corporation shall remain in existence but shall not have any voting rights or any right to participate in any dividends declared by the corporation or in any distribution paid upon the liquidation or winding up of the corporation.

The redemption price shall be determined by the Board of Directors, within the limits set out in paragraphs 6 and 7 of article 189 of the Law of 10 August 1915 on Commercial Companies.

The corporate capital may be increased or reduced in compliance with the legal requirements.

Title III. - Management

Art. 6. The corporation is managed by a Board of Directors comprising at least three members, whether shareholders or not, who are appointed for a period not exceeding six years by the general meeting of shareholders which may at any time remove them.

The number of directors, their term and their remuneration are fixed by the general meeting of the shareholders.

The office of a director shall be vacated if:

He resigns his office by notice to the corporation, or

He ceases by virtue of any provision of the law or he becomes prohibited or disqualified by law from being a director,

He becomes bankrupt or makes any arrangement or composition with his creditors generally, or

He is removed from office by resolution of the shareholders.

In so far as the law allows, every present or former director of the corporation shall be indemnified out of the assets of the corporation against any loss or liability incurred by him by reason of being or having been a director.

Art. 7. The Board of Directors will elect from among its members a chairman.

The Board of Directors convenes upon call by the chairman, as often as the interest of the corporation so requires. It must be convened each time two directors so request.

Directors may participate in a meeting of the Board of Directors by means of conference telephone or similar communications equipment by means of which all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, and such participation in a meeting will constitute presence in person at the meeting; provided that all actions approved by the Directors at any such meeting will be reduced to writing in the form of resolutions.

Resolutions signed by all members of the Board of Directors will be as valid and effectual as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, telefax or similar communication.

Art. 8. The Board of Directors is invested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate objects of the corporation.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board of Directors. In particular, the Board shall have the power to purchase securities, receivables and other assets of any type, to issue bonds and debentures, to enter into loans, to create security interests over the assets of the corporation and to enter into interest rate and currency exchange agreements, provided that such actions have been authorized by unanimous consent of the directors. The Board of Directors may pay interim dividends in compliance with the relevant legal requirements.

Art. 9. The corporation will be bound in any circumstances by the joint signatures of two members of the Board of Directors unless special decisions have been reached concerning the authorised signature in case of delegation of powers or proxies given by the Board of Directors pursuant to article 10 of the present articles of association.

Art. 10. The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management of the corporation to one or more directors, who will be called managing directors.

It may also commit the management of all the affairs of the corporation or of a special branch to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxy-holders, selected from its own members or not, whether shareholders or not.

Art. 11. Any litigation involving the corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the corporation by the Board of Directors, represented by its chairman or by the director delegated for this purpose.

Title IV. - Supervision

Art. 12. The corporation is supervised by one or several statutory auditors, appointed by the general meeting of shareholders, which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six years.

Title V. - General meeting

Art. 13. The annual meeting will be held in Luxembourg at the place specified in the convening notices on the second Friday of May at 11.00 a.m.

If such day is a legal holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Title VI. - Accounting year, Allocation of profits

Art. 14. The accounting year of the corporation shall begin on the 1st of January and shall terminate on the 31st of December of each year.

Art. 15. After deduction of any and all of the expenses of the corporation and the amortizations, the credit balance represents the net profits of the corporation. Of the net profits, five per cent (5%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the corporation, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, the reserve falls below 10% of the capital of the corporation.

The balance is at the disposal of the general meeting.

Title VII. - Dissolution, Liquidation

Art. 16. The corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. If the corporation is dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

Title VIII. - General provisions

Art. 17. All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10, 1915 on commercial companies and the amendments thereto.

Transitory provisions

- 1.- The first accounting year will at the incorporation of the company and end on December 31, 2005.
- 2.- The first annual general meeting will be held in 2006.

Subscription and payment

The Articles of Association having thus been established, the parties appearing declare to subscribe the whole capital as follows:

- | | |
|--|-------|
| 1. The company REALCO INTERNATIONAL GROUP LLC, prenamed, nine hundred and ninety-nine shares | 999 |
| 2. Mr Alain Heinz, prenamed, one share. | 1 |
| Total: one thousand shares | 1,000 |

All the shares have been fully paid up by payment in cash, so that the amount of thirty-one thousand Euro (31,000.- EUR) is now available to the corporation, evidence thereof having been given to the notary.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10, 1915 on commercial companies have been observed.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organisation, is approximately one thousand six hundred Euro.

Extraordinary General Meeting

The above named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

1. The number of directors is fixed at three (3) and the number of auditors at one (1).
2. The following are appointed directors:
 - Mr Bob Faber, Expert Comptable, born in Luxembourg, on the 15th of May 1964, residing professionally in L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie;
 - Mr Charles Meyer, Expert Comptable, born in Luxembourg, on the 19th of April 1969, residing professionally at L-1736 Senningerberg, 1B Heienhaff;
 - Mr Alain Heinz, Director of Companies, born in Forbach (France), on the 17th of May 1968, residing professionally in L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

3. Has been appointed statutory auditor:

The limited liability company INTERAUDIT, S.à r.l., with registered office in L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie, R.C.S. Luxembourg section B number 29.501.

4. The directors' and auditor's terms of office will expire after the annual meeting of shareholders to be held in the year 2008.

5. The registered office of the corporation is established in L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date mentioned at the beginning of this document.

The deed having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la version française de l'acte qui précède:

L'an deux mille cinq, le huit novembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. La société REALCO INTERNATIONAL GROUP LLC, ayant son siège social à Madison Avenue, 152, Suite 110, New-York, 10016 NY (U.S.A.) dûment représentée par Monsieur Alain Heinz, ci-après qualifié.
2. Monsieur Alain Heinz, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils constituent entre eux:

Titre I^{er}. - Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par le présent acte une société anonyme sous la dénomination de R. INVEST S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura cependant aucun effet sur la nationalité de la société. Pareille déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui est le mieux placé pour le faire dans ces circonstances.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société a pour objet l'acquisition et la détention de participations dans toutes entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut accorder toute assistance financière à des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, y compris notamment des prêts, garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit.

La Société peut employer ses fonds en investissant dans l'immobilier ou les droits de propriété intellectuelle ou tout autre actif mobilier ou immobilier sous quelque forme que ce soit.

La Société peut emprunter sous toutes formes et procéder à l'émission privée d'obligations ou d'instruments de dette similaires.

D'une manière générale, elle peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles ou financières qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

Titre II. - Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) divisé en mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente et un euros (31,- EUR).

Les actions peuvent être représentées, au choix du propriétaire, par des certificats unitaires ou des certificats représentant deux ou plusieurs actions.

Les actions sont soit nominatives, soit au porteur, au choix des actionnaires.

La Société pourra racheter ses actions lorsque le Conseil d'Administration considérera le rachat dans l'intérêt de la société conformément aux conditions qu'il aura fixées et dans les limites imposées par l'article 49-8 de la loi sur les sociétés commerciales. Le Conseil d'Administration pourra créer ponctuellement les réserves qu'il jugera appropriées (en plus des réserves légales) et créera une réserve destinée à recevoir les primes d'émissions reçues par la Société lors de l'émission et de la vente de ses Actions, les réserves ainsi créées pourront être utilisées par le Conseil d'Administration en vue du rachat de ses actions par la Société.

Les actions rachetées par la Société continueront d'exister sans droit de vote, ni droit aux dividendes, ni au boni de liquidation.

Le prix de rachat sera déterminé par le Conseil d'Administration, conformément aux alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Le capital social peut être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

Titre III. - Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale, pour un terme ne pouvant dépasser six années et en tout temps révocables par elle.

Le nombre des administrateurs, la durée de leur mandat et leurs émoluments sont fixés par l'assemblée générale des actionnaires.

Le poste d'un administrateur sera vacant si:

Il démissionne de son poste avec préavis à la société, ou

Il cesse d'être administrateur par application d'une disposition légale ou il se voit interdit par la loi d'occuper le poste d'administrateur, ou

Il tombe en faillite ou fait un arrangement avec ses créanciers, ou

Il est révoqué par une résolution des actionnaires.

Dans les limites de la loi, chaque administrateur, présent ou passé, sera indemnisé sur les biens de la société en cas de perte ou de responsabilité l'affectant du fait de l'exercice, présent ou passé, de la fonction d'administrateur.

Art. 7. Le conseil d'administration choisira un président parmi ses membres.

Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Les administrateurs pourront participer aux réunions du conseil d'administration par voie de conférence téléphonique ou de tout autre moyen de communication similaire permettant à chaque personne participant à la réunion de parler et d'entendre les autres personnes, et la participation à une telle réunion sera réputée constituer une présence en personne de l'administrateur en question, étant entendu que toutes les décisions prises par les administrateurs seront rédigées sous forme de résolutions.

Les résolutions signées par tous les membres du conseil d'administration ont la même valeur juridique que celles prises lors d'une réunion du conseil d'administration dûment convoqué à cet effet. Les signatures peuvent figurer sur un document unique ou sur différentes copies de la même résolution; elles peuvent être données par lettre, fax ou tout autre moyen de communication.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition conformément à l'objet social de la société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou par les présents statuts à l'assemblée générale sont de la compétence du conseil d'administration. En particulier le conseil d'administration aura le pouvoir d'acquiescer des valeurs mobilières, des créances et d'autres avoirs de toute nature, d'émettre des obligations, de contracter des prêts, de constituer des sûretés sur les avoirs de la société et de conclure des contrats d'échanges sur devises et taux d'intérêt, étant entendu que ces décisions devront être prises à l'unanimité par les administrateurs. Le conseil d'administration peut payer des acomptes sur dividendes en respectant les dispositions légales.

Art. 9. La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs, à moins que des décisions spéciales concernant la signature autorisée en cas de délégation de pouvoirs n'aient été prises par le conseil d'administration conformément à l'article 10 des présents statuts.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs, qui seront appelés administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la gestion de toutes les activités de la société ou d'une branche spéciale de celles-ci à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour l'accomplissement de tâches précises à un ou plusieurs mandataires, qui ne doivent pas nécessairement être membres du conseil d'administration ou actionnaires de la société.

Art. 11. Tous les litiges dans lesquels la société est impliquée comme demandeur ou comme défendeur, seront traités au nom de la société par le conseil d'administration, représenté par son président ou par l'administrateur délégué à cet effet.

Titre IV. - Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat qui ne peut excéder six années.

Titre V. - Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se tiendra à Luxembourg, à l'endroit spécifié dans la convocation. Si ce jour est un jour férié, l'assemblée générale se tiendra le jour ouvrable suivant.

Titre VI. - Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 14. L'année sociale de la société commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 15. L'excédant favorable du bilan, après déduction de toutes les charges de la société et des amortissements, constitue le bénéfice net de la société. Il est prélevé cinq pour cent (5%) du bénéfice net pour la constitution de la réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ladite réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social, mais reprend son cours si, pour une cause quelconque, ladite réserve descend en dessous des dix pour cent du capital social.

Le reste du bénéfice est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VIII. - Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des actionnaires. Si la société est dissoute, la liquidation est faite par un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui détermine leurs pouvoirs et fixe leurs émoluments.

Titre VIII. - Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties se réfèrent à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures.

Dispositions transitoires

- 1.- La première année sociale commencera le jour de la constitution de la société et finira le 31 décembre 2005.
- 2.- La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2006.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1. La société REALCO INTERNATIONAL GROUP LLC, prédésignée, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf actions	999
2. Monsieur Alain Heinz, préqualifié, une action.	1
Total: mille actions.	1.000

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

17912

Déclaration

Le notaire soussigné déclare que les conditions prévues par l'article 26 de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée ultérieurement, sont remplies.

Frais

Le montant global des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué approximativement à mille six cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit, se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

2. Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs:

- Monsieur Bob Faber, expert comptable, né à Luxembourg, le 15 mai 1964, demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie;

- Monsieur Charles Meyer, expert comptable, né à Luxembourg, le 19 avril 1969, demeurant professionnellement à L-1736 Senningerberg, 1B Heienhaff;

- Monsieur Alain Heinz, administrateur de sociétés, né à Forbach (France), le 17 mai 1968, demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

3. A été appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

La société à responsabilité limitée INTERAUDIT, S.à r.l., avec siège social à L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie, R.C.S. Luxembourg section B numéro 29.501.

4. Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes expirera après l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2008.

5. Le siège social de la société est fixé à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite aux comparants, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande des comparants, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la demande des mêmes comparants il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Signé: A. Heinz, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 10 novembre 2005, vol. 534, fol. 53, case 2. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 15 novembre 2005.

J. Seckler.

(099748.3/231/320) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2005.

MOLTECH INVENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 29.008.

RECTIFICATIF

Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale des actionnaires en date du 3 octobre 2005

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale statutaire, à savoir:

Administrateurs:

- Mme Karin Boeren-Cluwen, consultante, Snoeklaan 9, NL-2215 XC Voorhout, Pays-Bas.

- M. Vittorio de Nora, Administrateur de Sociétés, Sulgrave Manor, West Bay Street, Nassau, Bahamas.

- M. Marcel Jouby, EXPERT COMPTABLE INDEPENDANT, c/o Stattenhof Building, Reaal 2A, 2350AA Leiderdorp, Pays-Bas.

Commissaire aux Comptes:

- M. Jac J. Lam, résidant c/o Stattenhof Building, Reaal 2A, 2350AA Leiderdorp, Pays-Bas.

Luxembourg, le 2 novembre 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2005, réf. LSO-BJ04758. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097717.3/631/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

KÖHL AKTIENGESELLSCHAFT, Société Anonyme.

Siège social: L-6868 Luxembourg, 18, Duchscherstrooss.
R. C. Luxembourg B 43.668.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 7 août 2001
pour statuer sur l'exercice clos au 31 mars 2001*

Les mandats des administrateurs actuels, Madame Edith Köhl, Messieurs Wilfried Köhl, Mario Köhl et Dirk Hartmann ont été reconduits pour une durée de six ans.

Ils prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2007.

Les mandats des administrateurs délégués actuels Madame Edith Köhl et Monsieur Wilfried Köhl, ont été reconduits pour une durée de 6 ans.

Ils prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2007.

Le mandat du réviseur d'entreprises, Monsieur Jean Bernard Zeimet a été reconduit pour une durée d'un an. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2002.

Luxembourg, le 7 août 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2005, réf. LSO-BK02980. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097702.3/1137/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

KÖHL AKTIENGESELLSCHAFT, Société Anonyme.

Siège social: L-6868 Luxembourg, 18, Duchscherstrooss.
R. C. Luxembourg B 43.668.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 6 août 2002
pour statuer sur l'exercice clos au 31 mars 2002*

Le mandat du réviseur d'entreprises, Monsieur Jean Bernard Zeimet a été reconduit pour une durée d'un an. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2003.

Luxembourg, le 6 août 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2005, réf. LSO-BK00818. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097705.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

KÖHL AKTIENGESELLSCHAFT, Société Anonyme.

Siège social: L-6868 Luxembourg, 18, Duchscherstrooss.
R. C. Luxembourg B 43.668.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 5 août 2003
pour statuer sur l'exercice clos au 31 mars 2003*

Le mandat du réviseur d'entreprises, Monsieur Jean Bernard Zeimet a été reconduit pour une durée d'un an. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2004.

Luxembourg, le 5 août 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2005, réf. LSO-BK00819. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097708.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

KÖHL AKTIENGESELLSCHAFT, Société Anonyme.

Siège social: L-6868 Luxembourg, 18, Duchscherstrooss.
R. C. Luxembourg B 43.668.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 3 août 2004
pour statuer sur l'exercice clos au 31 mars 2004*

Le mandat du réviseur d'entreprises, Monsieur Jean Bernard Zeimet a été reconduit pour une durée d'un an. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2005.

Luxembourg, le 3 août 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2005, réf. LSO-BK00820. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097709.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

17914

KÖHL AKTIENGESELLSCHAFT, Société Anonyme.

Siège social: L-6868 Luxembourg, 18, Duchscherstrooss.
R. C. Luxembourg B 43.668.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 18 octobre 2005
pour statuer sur l'exercice clos au 31 mars 2005*

Le mandat du réviseur d'entreprises, Monsieur Jean Bernard Zeimet a été reconduit pour une durée d'un an. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2006.

Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2005, réf. LSO-BK00821. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097710.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

ENERGY STANDARD GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 75.466.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 26 septembre 2005

Résolutions

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de ratifier la résolution suivante:

1. L'Assemblée Générale décide la révocation de Monsieur Gilles Bouneou de son poste d'administrateur;
2. L'Assemblée Générale décide de nommer en remplacement Monsieur Pascal Hennuy, demeurant professionnellement au 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg. Le mandat courra jusqu'à l'Assemblée Générale tenue en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ENERGY STANDARD GROUP HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2005, réf. LSO-BK00586. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097703.3/4181/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

NEDERFIN S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 111.777.

STATUTES

In the year two thousand and five, on the eleventh day of November.

Before Maître Léon Thomas known as Tom Metzler, notary residing in Luxembourg-Bonnevoie, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1. The company MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., - in abbreviation MPI LUX S.A., with registered office in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg under section B and number 5.524,
duly represented by Mr Raphaël Rozanski, private employee, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,
by virtue of a proxy under private seal given on November 10, 2005.
2. The company ECOREAL S.A., with registered office in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg under section B and number 38.875,
duly represented by Mr Raphaël Rozanski, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal on November 10, 2005.

The said proxies, after having been signed ne varietur by the proxy holder of the appearing parties, and the under-signed notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, duly represented, have drawn up the following articles of a joint stock company which they intend to organise among themselves.

Name - Registered office - Duration - Object - Capital

Art. 1. Between the above-mentioned persons and all those that might become owners of the shares created hereafter, a joint stock company is herewith formed under the name of NEDERFIN S.A.

Art. 2. The registered office is in Luxembourg-City.

The company may establish branches, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the board of directors.

Without any prejudice of the general rules of law governing the termination of contracts, in case the registered office of the company has been determined by contract with third parties, the registered office may be transferred to any other place within the municipality of the registered office, by a simple decision of the Board of Directors. The registered office may be transferred to any other municipality of the Grand Duchy of Luxembourg by a decision of the shareholders' meeting.

If extraordinary events of a political, economic or social character, likely to impair normal activity at the registered office or the easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances, such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the company which, notwithstanding the provisional transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

One of the executive organs of the company, which has powers to commit the company for acts of daily management, shall make this declaration of transfer of the registered office and inform third parties.

Art. 3. The company is established for an unlimited period.

Art. 4. The purposes for which the company is formed are all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprise in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

The company may take all measures to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes or which are liable to promote their development or extension.

Moreover the Company may acquire, directly or indirectly, manage, enhance, lease and dispose of real estates located in Luxembourg or abroad.

Art. 5. The subscribed capital of the company is fixed at EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euro) divided into 31 (thirty-one) shares with a par value of EUR 1,000.- (one thousand Euro) each.

The shares are in registered or bearer form, at the option of the shareholders, subject to the restriction foreseen by law.

The company may, to the extent and under the terms permitted by law, redeem its own shares.

Board of directors and statutory auditors

Art. 6. The company is administered by a Board of not less than three members, shareholders or not, who are elected for a term which may not exceed six years by the general meeting of shareholders and who can be dismissed at any time by the general meeting.

If the post of a director elected by the general meeting becomes vacant, the remaining directors thus elected, may provisionally fill the vacancy. In this case, the next general meeting will proceed to the final election.

Art. 7. The Board of Directors may choose among its members a chairman and may choose among its members one or more vice-chairmen. If the board didn't choose a chairman, the presidency of the meeting is conferred to a present director. The Board of Directors may also choose a secretary, who needs not to be a director and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors.

If the chairman is unable to be present, his place will be taken by one of the directors present at the meeting designated to that effect by the board.

The meetings of the Board of Directors are convened by the chairman or by any two directors.

The Board can only validly debate and take decisions if the majority of its members is present or represented, proxies between directors being permitted.

In case of emergency, the directors may cast their vote on the points of the agenda by letter, telegram, telex or telefax, confirmed by letter.

Written resolutions approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at the directors' meetings.

Art. 8. Decisions of the Board are taken by an absolute majority of the votes cast. In case of an equality of votes, the chairman has a casting vote.

Art. 9. The minutes of the meetings of the Board of Directors shall be signed by all the directors having assisted at the debates.

Copies or extracts shall be certified conform by one director or by a proxy.

Art. 10. The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the company's interest. All powers not expressly reserved to the general shareholders' meeting by the law of August 10th, 1915, as subsequently modified, or by the present articles of incorporation of the company, fall within the competence of the board of directors.

Art. 11. The Board of Directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management to members of the board or to third persons who need not be shareholders of the company. The delegation to a member of the Board is subject to a previous authorisation of the general meeting of shareholders.

Art. 12. Towards third parties, the company is in all circumstances committed by the joint signatures of any two directors. In its current relations with the public administration, the company is validly represented by one director, whose signature legally commits the company.

Art. 13. The company is supervised by one or several statutory auditors, shareholders or not, who are appointed by the general meeting, which determines their number and their remuneration, and who can be dismissed at any time.

The term of the mandate of the statutory auditor(s) is fixed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six years.

General meeting

Art. 14. The general meeting represents the whole body of shareholders. It has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation. The convening notices are made in the form and delays prescribed by law.

Art. 15. The annual general meeting will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notice on the first Tuesday of the month of May at 1.30 p.m.

If such day is a holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Art. 16. The directors or the auditor(s) may convene an extraordinary general meeting. It must be convened at the written request of shareholders representing twenty per cent of the company's share capital.

Art. 17. Each share entitles to the casting of one vote. The company will recognise only one holder for each share; in case a share is held by more than one person, the company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as sole owner in relation to the company.

Business year - Distribution of profits

Art. 18. The business year begins on January 1st and ends on December 31st of each year.

The Board of Directors draws up the annual accounts according to the legal requirements.

It submits these documents with a report of the company's activities to the statutory auditor(s) at least one month before the statutory general meeting.

Art. 19. At least five per cent of the net profit for the financial year have to be allocated to the legal reserve fund. Such contribution will cease to be compulsory when the reserve fund reaches ten per cent of the subscribed capital.

The remaining balance of the net profit is at the disposal of the general meeting.

Advances on dividends may be paid by the board of directors in compliance with the legal requirements.

The general meeting can decide to assign profits and distributable reserves to the amortisation of the capital, without reducing the corporate capital.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. The company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

Should the company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, legal or physical persons, appointed by the general meeting which will specify their powers and remunerations.

General dispositions

Art. 21. The law of August 10, 1915 on Commercial Companies as subsequently amended shall apply in so far as these articles of incorporation do not provide for the contrary.

Transitory dispositions

The first financial year begins on the date of incorporation of the company and ends on December 31st, 2005.

The first annual general meeting shall be held in 2006.

Subscription and payment

The shares have been subscribed to as follows:

1) by the company MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., - in abbreviation MPI LUX S.A., pre-named, thirty shares	30
2) by the company ECOREAL S.A., pre-named, one share	1
Total: thirty one shares	31

The shares have been entirely paid up in cash, so that the company has now at its disposal the sum of EUR 31,000.- (thirty one thousand Euro) as was certified to the notary executing this deed.

Verification

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed in article 26 of the law on commercial companies of August 10th, 1915 as subsequently amended have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Expenses

The amount of the expenses for which the company is liable as a result of its formation is approximately fixed at EUR 2,000.- (two thousand Euro).

Extraordinary general meeting

The appearing parties, duly represented, and representing the whole of the subscribed capital, considering themselves to be duly convened, then held an extraordinary general meeting and unanimously passed the following resolutions:

First resolution

The number of directors is fixed at three.

The following have been elected as directors, for a period of six years, their mandate expiring at the ordinary general meeting of 2011:

1. The company MONTEREY SERVICES S.A., with registered office in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg under section B and number 51.100;

2. The company UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., with registered office in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg under section B and number 64.474;

3. The company EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., with registered office in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg under section B and number 34.766.

Second resolution

The following has been appointed as statutory auditor, for a period of six years, its mandate expiring at the ordinary general meeting of 2011:

The company COMCOLUX S.A., with registered office in L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre, registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg under section B and number 58.545.

Third resolution

The company's registered office is located at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, duly represented, the present deed is worded in English, followed by a French version; on the request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder, acting in his here above stated capacity, known to the notary by name, surname, civil status and residence, he signed the original deed together with the Notary.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le onze novembre.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. La société MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., - en abrégé MPI LUX S.A., avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 5.524,

dûment représentée par Monsieur Raphaël Rozanski, employé privé, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 10 novembre 2005.

2. La société ECOREAL S.A., avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 38.875, dûment représentée par Monsieur Raphaël Rozanski, préqualifié,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 10 novembre 2005.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes avec lesquelles elles seront soumises à la formalité de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes, dûment représentées, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles.

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaire des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de NEDERFIN S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du Conseil d'Administration à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anor-

males, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La société pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent.

En outre la Société pourra acquérir, directement ou indirectement, gérer, améliorer, louer et céder des biens immobiliers situés au Luxembourg ou à l'étranger.

Art. 5. Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euros) représenté par 31 (trente et une) actions d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille euros) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire, le tout dans les limites de la loi.

La société pourra, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés auront le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procédera à l'élection définitive.

Art. 7. Le Conseil d'Administration pourra choisir parmi ses membres un président et pourra élire en son sein un ou plusieurs vice-présidents. Si le Conseil n'a pas élu de président, la présidence de la réunion est conférée à un administrateur présent. Le Conseil d'Administration pourra également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui aura comme fonction de dresser les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration.

En cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent désigné à cet effet par le Conseil d'Administration.

Les réunions du Conseil d'Administration se tiendront sur la convocation du président ou, à son défaut, de deux administrateurs.

Le Conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres en fonctions est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis.

En cas d'urgence les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou télécopie confirmée par lettre.

Les résolutions écrites approuvées et signées par tous les administrateurs auront les mêmes effets que les résolutions votées en réunion du Conseil d'Administration.

Art. 8. Les décisions du Conseil sont prises à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du Conseil est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du Conseil d'Administration devront être signés par tous les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément à l'assemblée générale par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications, ou par les présents statuts.

Art. 11. Le Conseil d'Administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération et qui peuvent être révoqués à tout moment.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale pour une période qui ne peut dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunira dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le premier mardi du mois de mai à 13.30 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunira le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix. La société ne reconnaîtra qu'un propriétaire par action; si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le Conseil d'Administration établit les comptes annuels tel que prévu par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

Art. 19. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé cinq pour cent au moins pour la formation du fonds de réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société pourra être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2005.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2006.

Souscription et paiement

Les actions ont été souscrites comme suit:

1) par la société MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., - en abrégé MPI LUX S.A., prénommée,	
trente actions	30
2) par la société ECOREAL S.A., prénommée, une action	1
Total: trente et une actions	31

Les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il a été justifié au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Frais

Le montant des frais incombant à la société du chef de sa constitution s'élève à environ EUR 2.000,- (deux mille euros).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparantes, dûment représentées et représentant l'intégralité du capital souscrit, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois.

Sont appelées aux fonctions d'administrateurs, pour une période de six ans, leur mandat expirant à l'assemblée générale ordinaire de 2011:

1. La société MONTEREY SERVICES S.A., avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 51.100;

2. La société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 64.474;

3. La société EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 34.766.

Deuxième résolution

Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes, pour une période de six ans, son mandat expirant à l'assemblée générale ordinaire de 2011:

La société anonyme COMCOLUX S.A., avec siège social à L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 58.545.

Troisième résolution

Le siège social de la société est fixé à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande des comparantes, dûment représentées, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française, à la requête des mêmes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et lecture faite et interprétation de tout ce qui précède en langue de lui connue, donnée au comparant, agissant ès-dites qualités, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec Nous, notaire,.

Signé: R. Rozanski, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2005, vol. 150S, fol. 71, case 1. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 17 novembre 2005.

T. Metzler.

(099874.3/222/357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2005.

WESTRIDGE HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 85.978.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue le 28 octobre 2005

Il résulte du procès-verbal que l'Assemblée Générale des Actionnaires a décidé de nommer deux administrateurs supplémentaires jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle des Actionnaires appelée à statuer sur l'exercice social clos au 31 décembre 2006, à savoir:

- Monsieur Barry John McGinley, né le 25 août 1948 à Bath (Royaume-Uni), ayant son adresse professionnelle au 65, rue du Rhône, CH-1211 Genève (Suisse),

- Madame Eva Maria Romero-McGinley, née le 11 octobre 1955 à Nancagua (Chili), ayant son adresse professionnelle au 65, rue du Rhône, CH-1211 Genève (Suisse).

De telle sorte que le Conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Wilbur Dale Everett, né le 30 novembre 1931 à El Reno (Oklahoma - Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 12118, Derriford Court, Woodbridge, 22192 (Virginie - Etats-Unis d'Amérique),

- Monsieur Randy Kevin Janey, né le 3 août 1965 à Nurnburg (Allemagne), demeurant au 2, Meir, B-2000 Anvers (Belgique),

- Madame Carol Brinton Cahill, née le 19 décembre 1968 à Alexandria (Virginie - Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 2, Meir, B-2000 Anvers (Belgique),

- Monsieur Barry John McGinley, né le 25 août 1948 à Bath (Royaume-Uni), ayant son adresse professionnelle au 65, rue du Rhône, CH-1211 Genève (Suisse),

- Madame Eva Maria McGinley, née le 11 octobre 1955 à Nancagua (Chili), ayant son adresse professionnelle au 65, rue du Rhône, CH-1211 Genève (Suisse).

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2005, réf. LSO-BK02730. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097763.3/1005/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

CYCLADE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 111.781.

—
STATUTES

In the year two thousand and five, on the eleventh day of November.

Before Maître Léon Thomas known as Tom Metzler, notary residing in Luxembourg-Bonnevoie, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1. The company MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., - in abbreviation MPI LUX S.A., with registered office in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg under section B and number 5.524,

duly represented by Mr Raphaël Rozanski, private employee, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

by virtue of a proxy under private seal given on November 10, 2005.

2. The company ECOREAL S.A., with registered office in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg under section B and number 38.875,

duly represented by Mr Raphaël Rozanski, prenamed,

by virtue of a proxy given under private seal on November 10, 2005.

The said proxies, after having been signed *in varietur* by the proxy holder of the appearing parties, and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, duly represented, have drawn up the following articles of a joint stock company which they intend to organise among themselves.

Name - Registered office - Duration - Object - Capital

Art. 1. Between the above-mentioned persons and all those that might become owners of the shares created hereafter, a joint stock company is herewith formed under the name of CYCLADE INVESTMENTS S.A.

Art. 2. The registered office is in Luxembourg-City.

The company may establish branches, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the board of directors.

Without any prejudice of the general rules of law governing the termination of contracts, in case the registered office of the company has been determined by contract with third parties, the registered office may be transferred to any other place within the municipality of the registered office, by a simple decision of the Board of Directors. The registered office may be transferred to any other municipality of the Grand Duchy of Luxembourg by a decision of the shareholders' meeting.

If extraordinary events of a political, economic or social character, likely to impair normal activity at the registered office or the easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances, such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the company which, notwithstanding the provisional transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

One of the executive organs of the company, which has powers to commit the company for acts of daily management, shall make this declaration of transfer of the registered office and inform third parties.

Art. 3. The company is established for an unlimited period.

Art. 4. The purposes for which the company is formed are all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprise in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

The company may take all measures to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes or which are liable to promote their development or extension.

Moreover the Company may acquire, directly or indirectly, manage, enhance, lease and dispose of real estates located in Luxembourg or abroad.

Art. 5. The subscribed capital of the company is fixed at EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euro) divided into 31 (thirty-one) shares with a par value of EUR 1,000.- (one thousand Euro) each.

The shares are in registered or bearer form, at the option of the shareholders, subject to the restriction foreseen by law.

The company may, to the extent and under the terms permitted by law, redeem its own shares.

Board of directors and statutory auditors

Art. 6. The company is administered by a Board of not less than three members, shareholders or not, who are elected for a term which may not exceed six years by the general meeting of shareholders and who can be dismissed at any time by the general meeting.

If the post of a director elected by the general meeting becomes vacant, the remaining directors thus elected, may provisionally fill the vacancy. In this case, the next general meeting will proceed to the final election.

Art. 7. The Board of Directors may choose among its members a chairman and may choose among its members one or more vice-chairmen. If the board didn't choose a chairman, the presidency of the meeting is conferred to a present director. The Board of Directors may also choose a secretary, who needs not to be a director and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors.

If the chairman is unable to be present, his place will be taken by one of the directors present at the meeting designated to that effect by the board.

The meetings of the Board of Directors are convened by the chairman or by any two directors.

The Board can only validly debate and take decisions if the majority of its members is present or represented, proxies between directors being permitted.

In case of emergency, the directors may cast their vote on the points of the agenda by letter, telegram, telex or telefax, confirmed by letter.

Written resolutions approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at the directors' meetings.

Art. 8. Decisions of the Board are taken by an absolute majority of the votes cast. In case of an equality of votes, the chairman has a casting vote.

Art. 9. The minutes of the meetings of the Board of Directors shall be signed by all the directors having assisted at the debates.

Copies or extracts shall be certified conform by one director or by a proxy.

Art. 10. The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the company's interest. All powers not expressly reserved to the general shareholders' meeting by the law of August 10th, 1915, as subsequently modified, or by the present articles of incorporation of the company, fall within the competence of the board of directors.

Art. 11. The Board of Directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management to members of the board or to third persons who need not be shareholders of the company. The delegation to a member of the Board is subject to a previous authorisation of the general meeting of shareholders.

Art. 12. Towards third parties, the company is in all circumstances committed by the joint signatures of any two directors. In its current relations with the public administration, the company is validly represented by one director, whose signature legally commits the company.

Art. 13. The company is supervised by one or several statutory auditors, shareholders or not, who are appointed by the general meeting, which determines their number and their remuneration, and who can be dismissed at any time.

The term of the mandate of the statutory auditor(s) is fixed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six years.

General meeting

Art. 14. The general meeting represents the whole body of shareholders. It has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation. The convening notices are made in the form and delays prescribed by law.

Art. 15. The annual general meeting will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notice on the first Tuesday of the month of May at 3.00 p.m.

If such day is a holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Art. 16. The directors or the auditor(s) may convene an extraordinary general meeting. It must be convened at the written request of shareholders representing twenty per cent of the company's share capital.

Art. 17. Each share entitles to the casting of one vote. The company will recognise only one holder for each share; in case a share is held by more than one person, the company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as sole owner in relation to the company.

Business year - Distribution of profits

Art. 18. The business year begins on January 1st and ends on December 31st of each year.

The Board of Directors draws up the annual accounts according to the legal requirements.

It submits these documents with a report of the company's activities to the statutory auditor(s) at least one month before the statutory general meeting.

Art. 19. At least five per cent of the net profit for the financial year have to be allocated to the legal reserve fund. Such contribution will cease to be compulsory when the reserve fund reaches ten per cent of the subscribed capital.

The remaining balance of the net profit is at the disposal of the general meeting.

Advances on dividends may be paid by the board of directors in compliance with the legal requirements.

The general meeting can decide to assign profits and distributable reserves to the amortisation of the capital, without reducing the corporate capital.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. The company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

Should the company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, legal or physical persons, appointed by the general meeting which will specify their powers and remunerations.

General dispositions

Art. 21. The law of August 10, 1915 on Commercial Companies as subsequently amended shall apply in so far as these articles of incorporation do not provide for the contrary.

Transitory dispositions

The first financial year begins on the date of incorporation of the company and ends on December 31st, 2005.

The first annual general meeting shall be held in 2006.

Subscription and payment

The shares have been subscribed to as follows:

1) by the company MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., - in abbreviation MPI LUX S.A., pre-named, thirty shares.	30
2) by the company ECOREAL S.A., prenamed, one share.	1
Total: thirty-one shares	31

The shares have been entirely paid up in cash, so that the company has now at its disposal the sum of EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euro) as was certified to the notary executing this deed.

Verification

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed in article 26 of the law on commercial companies of August 10th, 1915 as subsequently amended have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Expenses

The amount of the expenses for which the company is liable as a result of its formation is approximately fixed at EUR 2,000.- (two thousand Euro).

Extraordinary general meeting

The appearing parties, duly represented, and representing the whole of the subscribed capital, considering themselves to be duly convened, then held an extraordinary general meeting and unanimously passed the following resolutions:

First resolution

The number of directors is fixed at three.

The following have been elected as directors, for a period of six years, their mandate expiring at the ordinary general meeting of 2011:

1. The company MONTEREY SERVICES S.A., with registered office in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg under section B and number 51.100;

2. The company UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., with registered office in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg under section B and number 64.474;

3. The company EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., with registered office in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg under section B and number 34.766.

Second resolution

The following has been appointed as statutory auditor, for a period of six years, its mandate expiring at the ordinary general meeting of 2011:

The company COMCOLUX S.A., with registered office in L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre, registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg under section B and number 58.545.

Third resolution

The company's registered office is located at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, duly represented, the present deed is worded in English, followed by a French version; on the request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder, acting in his here above stated capacity, known to the notary by name, surname, civil status and residence, he signed the original deed together with the Notary.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le onze novembre.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. La société MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., - en abrégé MPI LUX S.A., avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 5.524,

dûment représentée par Monsieur Raphaël Rozanski, employé privé, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,
en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 10 novembre 2005.

2. La société ECOREAL S.A., avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 38.875,
dûment représentée par Monsieur Raphaël Rozanski, préqualifié,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 10 novembre 2005.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes avec lesquelles elles seront soumises à la formalité de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes, dûment représentées, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles.

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaire des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de CYCLADE INVESTMENTS S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du Conseil d'Administration à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La société pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent.

En outre la Société pourra acquérir, directement ou indirectement, gérer, améliorer, louer et céder des biens immobiliers situés au Luxembourg ou à l'étranger.

Art. 5. Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euros) représenté par 31 (trente et une) actions d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille euros) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire, le tout dans les limites de la loi.

La société pourra, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés auront le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procédera à l'élection définitive.

Art. 7. Le Conseil d'Administration pourra choisir parmi ses membres un président et pourra élire en son sein un ou plusieurs vice-présidents. Si le Conseil n'a pas élu de président, la présidence de la réunion est conférée à un admi-

nistrateur présent. Le Conseil d'Administration pourra également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui aura comme fonction de dresser les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration.

En cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent désigné à cet effet par le Conseil d'Administration.

Les réunions du Conseil d'Administration se tiendront sur la convocation du président ou, à son défaut, de deux administrateurs.

Le Conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres en fonctions est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis.

En cas d'urgence les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou télécopie confirmée par lettre.

Les résolutions écrites approuvées et signées par tous les administrateurs auront les mêmes effets que les résolutions votées en réunion du Conseil d'Administration.

Art. 8. Les décisions du Conseil sont prises à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du Conseil est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du Conseil d'Administration devront être signés par tous les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément à l'assemblée générale par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications, ou par les présents statuts.

Art. 11. Le Conseil d'Administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération et qui peuvent être révoqués à tout moment.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale pour une période qui ne peut dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunira dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le premier mardi du mois de mai à 15.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunira le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix. La société ne reconnaîtra qu'un propriétaire par action; si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le Conseil d'Administration établit les comptes annuels tel que prévu par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

Art. 19. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé cinq pour cent au moins pour la formation du fonds de réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société pourra être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2005. La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2006.

Souscription et paiement

Les actions ont été souscrites comme suit:

1) par la société MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., - en abrégé MPI LUX S.A., prénommée, 30 trente actions	30
2) par la société ECOREAL S.A., prénommée, une action	1
Total: trente et une actions	31

Les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il a été justifié au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Frais

Le montant des frais incombant à la société du chef de sa constitution s'élève à environ EUR 2.000,- (deux mille euros).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparantes, dûment représentées et représentant l'intégralité du capital souscrit, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois.

Sont appelées aux fonctions d'administrateurs, pour une période de six ans, leur mandat expirant à l'assemblée générale ordinaire de 2011:

1. La société MONTEREY SERVICES S.A., avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 51.100;
2. La société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 64.474;
3. La société EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 34.766.

Deuxième résolution

Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes, pour une période de six ans, son mandat expirant à l'assemblée générale ordinaire de 2011:

La société anonyme COMCOLUX S.A., avec siège social à L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 58.545.

Troisième résolution

Le siège social de la société est fixé à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande des comparantes, dûment représentées, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française, à la requête des mêmes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et lecture faite et interprétation de tout ce qui précède en langue de lui connue, donnée au comparant, agissant ès-dites qualités, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec Nous, notaire,.

Signé: R. Rozanski, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2005, vol. 150S, fol. 71, case 4. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 17 novembre 2005.

T. Metzler.

(099883.3/222/357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2005.

ENERGY STANDARD GROUP LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 75.834.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 26 septembre 2005

Résolutions

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de ratifier la résolution suivante:

1. L'Assemblée Générale décide la révocation de Monsieur Gilles Bouneou de son poste d'administrateur;
2. L'Assemblée Générale décide de nommer en remplacement Monsieur Pascal Hennuy, demeurant professionnellement au 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg. Le mandat courra jusqu'à l'Assemblée Générale tenue en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ENERGY STANDARD GROUP LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2005, réf. LSO-BK00587. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097712.3/4181/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

PHARMA DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 58.748.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2005, réf. LSO-BK02895, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(097794.3/1005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

PHARMA DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 58.748.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2005, réf. LSO-BK02897, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Signature.

(097795.3/1005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

PHARMA DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 58.748.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2005, réf. LSO-BK02899, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(097797.3/1005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

PHARMA DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 58.748.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2005, réf. LSO-BK02900, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(097799.3/1005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

FEDERALE ADVISORY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 76.555.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2005, réf. LSO-BK01532, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2005.

Pour FEDERALE ADVISORY S.A., Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

(097715.3/1126/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

FEDERALE INVESTMENT, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 76.556.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2005, réf. LSO-BK01521, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2005.

Pour FEDERALE INVESTMENT, SICAV

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

(097716.3/1126/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

FEDERALE MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 76.557.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2005, réf. LSO-BK01526, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2005.

Pour FEDERALE MANAGEMENT S.A., Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

(097719.3/1126/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

NOVOPAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 55-57, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 73.465.

L'an deux mille cinq, le quinze novembre.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, soussignée.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme NOVOPAR avec siège social à L-2146 Luxembourg, 55-57, rue de Merl, constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg en date du 17 décembre 1999, publié au Mémorial C numéro 184 du 2 mars 2000, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 73.465.

Les statuts de la société ont été modifiés:

- aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant en date du 21 décembre 2001, publié au Mémorial C numéro 636 du 24 avril 2002;

- aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant en date du 28 août 2003, publié au Mémorial C numéro 1046 du 9 octobre 2003.

La séance est ouverte à 11.30 heures, sous la présidence de Monsieur Freddy A. Bracke, économiste, demeurant à L-1744 Luxembourg, 9, rue de St. Hubert.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Michèle Sensi-Bergami, employée privée, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Marie-Reine Bernard, employée privée, demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 55-57, rue de Merl.

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Restera pareillement annexée au présent acte, avec lequel elle sera enregistrée, la procuration émanant de l'actionnaire représenté à la présente assemblée, paraphée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Monsieur le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a été convoquée par des lettres recommandées datées du 4 novembre 2005 dont récépissés à l'appui.

B) Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Echange des cinq mille et une (5.001) actions sans désignation de valeur nominale contre cinquante mille et dix (50.010) actions sans désignation de valeur nominale;

2. Modification subséquente de l'article 5 des statuts pour qu'il ait la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à vingt et un millions neuf cent mille euros (EUR 21.900.000,00) représenté par cinquante mille et dix (50.010) actions sans désignation de valeur nominale.»

3. Changement de l'exercice social pour qu'il commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

4. Modification subséquente de l'article 13 des statuts pour qu'il ait la teneur suivante:

«l'année sociale commence le 1^{er} janvier et se terminera le 31 décembre.»

5. Changement de la date de l'assemblée générale annuelle et la fixer au 30 juin à 17 heures

6. Modification de l'article 17 des statuts pour qu'il ait la teneur suivante:

7. «L'assemblée générale annuelle se tiendra de plein droit le 30 juin à 17 heures, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le vendredi précédent le 30 juin.»

C) Qu'une première assemblée ayant eu pour objet le même ordre du jour s'est tenue par-devant le notaire instrumentant en date du 31 octobre 2005, n'a pu délibérer valablement, étant donné qu'il n'était représenté à cette assemblée qu'un nombre inférieur à la moitié du capital social.

D) Qu'il résulte de la liste de présence que sur les cinq mille et une (5.001) actions rachetables en circulation représentatives de l'entièreté du capital social de vingt et un millions neuf cent mille euros (21.900.000.- EUR), sept cent quatorze (714) actions sont représentées à la présente assemblée et que conformément à l'article 67 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la présente assemblée peut valablement délibérer quelle que soit la portion du capital représentée.

Après en avoir délibéré, l'assemblée adopte à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide l'échange des cinq mille et une (5.001) actions rachetables sans désignation de valeur nominale contre cinquante mille et dix (50.010) actions rachetables sans désignation de valeur nominale et confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration aux fins d'annuler les anciennes actions et de les remplacer par les actions nouvelles.

Deuxième résolution

Suite à la résolution prise ci-dessus, l'assemblée générale décide de modifier en conséquence l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à vingt et un millions neuf cent mille euros (21.900.000,- EUR) représenté par cinquante mille et dix (50.010) actions rachetables sans désignation de valeur nominale.

Toutes les actions sont nominatives.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Toute prime d'émission payée qui sera payée en libération d'actions souscrites est affectée à un poste de prime d'émission disponible.»

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de changer l'exercice social de la société pour qu'il commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre, de sorte que l'article 13 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 13.** L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se terminera le 31 décembre.»

L'assemblée fait remarquer que l'exercice en cours ayant commencé le 21 décembre 2004, se terminera le 20 décembre 2005.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de changer la date de l'assemblée générale annuelle pour la fixer au 30 juin à 17.00 heures, de sorte que l'article 17 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 17.** L'assemblée générale annuelle se tiendra de plein droit le 30 juin à 17 heures, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le vendredi précédent le 30 juin.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

Frais

Tous les frais et honoraires, quels qu'ils soient, dus en vertu des présentes sont à la charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Bracke, M. Sensi-Bergami, M.-R. Bernard, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 16 novembre 2005, vol. 912, fol. 45, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 17 novembre 2005.

B. Moutrier.

(099925.3/272/95) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2005.

NOVOPAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 55-57, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 73.465.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 17 novembre 2005.

B. Moutrier.

(099927.3/272/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2005.

INTECA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 66.591.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2005, réf. LSO-BK00472, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2005.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(097720.3/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

CINSA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 66.583.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 3 novembre 2005, réf. LSO-BK00471, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2005.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(097721.3/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

OPAL, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 93.977.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02136, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour OPAL

HSBC SECURITIES SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme

Signatures

(097738.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

17931

COGERE, COMPAGNIE GENERALE DE REASSURANCE (LUX), Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 27.758.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 28 juin 2005 que:

- les sociétés KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A., représentée habituellement par Monsieur Jean-François Caeymaex, LE FOYER, COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE S.A., représentée habituellement par Monsieur François Tesch, GECALUX, représentée habituellement par Monsieur Roland Nilles, LE FOYER ASSURANCES, COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE S.A., représentée habituellement par Monsieur Marc Lauer, et KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE, représentée habituellement par Monsieur Etienne Verwilghen, ont été reconduites comme administrateurs pour une durée d'un an, jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de l'an 2006 ayant à statuer sur les résultats de l'exercice 2005;

- la société anonyme DELOITTE a été reconduite comme réviseur d'entreprises pour la durée d'un an, jusqu'à l'Assemblée générale de l'an 2006 qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE GENERALE DE REASSURANCE (LUX), COGERE (en abrégé), Société Anonyme

LE FOYER S.A. / KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Administrateur / Administrateur

F. Tesch / J.-F. Caeymaex

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2005, réf. LSO-BJ06923. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097723.3/984/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

TRIPLE A CAPITAL PARTNERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 2-4, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 74.601.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2005, réf. LSO-BK01248, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2005.

Signature.

(097726.3/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

BALTHAZAR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 23.222.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social le 22 octobre 2002 à 14.00 heures

La démission de Monsieur François Mesenburg de son mandat d'administrateur est acceptée.

Pour extrait sincère et conforme

F. Monceau / K. Louarn

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2005, réf. LSO-BJ04675. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098006.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

BALTHAZAR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 23.222.

—
Il est porté à la connaissance du public que notre commissaire aux comptes, Monsieur Pascoal Da Silva, est désormais domicilié 25, route de Remich, L-5460 Trintange.

K. Louarn / F. Monceau

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2005, réf. LSO-BK01411. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098007.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

17932

COSMICA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 48.968.

Extrait des résolutions prises au cours de la réunion du Conseil d'Administration en date du 13 juin 2005

- La démission de M. Paolo Trento en tant qu'Administrateur-délégué et Administrateur, est acceptée.
- Madame Roberta Cantini, Manager, résidant à Bologna, Via dell'Osservanza 34, est cooptée en tant qu'Administrateur et Administrateur-Délégué, avec effet à partir de la date d'aujourd'hui, en remplacement de Monsieur Paolo Trento démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

Pour le compte de COSMICA S.A.
SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH04004. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097724.3/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

COSMICA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 48.968.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 juin 2005

- La cooptation de Mme Roberta Cantini, Manager, résident à Bologna, Via dell'Osservanza 34 en tant qu'Administrateur et Administrateur-Délégué en remplacement de M. Paolo Trento démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.
- La démission de M. Paolo Trento pour des raisons personnelles de son mandat d'Administrateur-Délégué et Administrateur, est acceptée.

Certifié sincère et conforme
COSMICA S.A.

Signature

Managing Director, Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH04003. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097725.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

FINANCIERE PETRA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 50.838.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 27 octobre 2005

Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2005/2006 comme suit:

Conseil d'administration:

- MM. Christophe Velle, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;
- Gerd Fricke, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
- Mme Irène Acciani, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2005, réf. LSO-BK02670. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097980.3/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

17933

MILLENNIUM S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 34.423.

Madame, Monsieur,

Nous vous informons par la présente que la société MILLENNIUM S.A., ayant été dissoute en date du 7 novembre 2005, le contrat de Services et de Domiciliation signé le 11 septembre 2000 entre la société MILLENNIUM S.A. et nous-mêmes est devenu sans objet.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations très distinguées.

Le 7 novembre 2005.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

C. Bitterlich / J.-P. Reiland

Senior Manager Legal / Senior Vice President

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02363. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097727.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

ZYMASE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 52.897.

Madame, Monsieur,

Nous vous informons par la présente que la société ZYMASE PARTICIPATIONS S.A., ayant été dissoute en date du 7 novembre 2005, le contrat de Services et de Domiciliation signé le 19 décembre 2000 entre la société ZYMASE PARTICIPATIONS S.A. et nous-mêmes est devenu sans objet.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations très distinguées.

Le 7 novembre 2005.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

C. Bitterlich / J.-P. Reiland

Senior Manager Legal / Senior Vice President

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02361. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097728.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

DELTA CHARLIE 10 S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 83.556.

Clôture de liquidation

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 14 octobre 2005

L'Assemblée Générale des Actionnaires:

- a décidé de clôturer la liquidation et a constaté que la société a définitivement cessé d'exister;
- a décidé que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant cinq ans au siège social actuellement situé au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg de la société MERCURIA SERVICES S.A., laquelle est inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B, sous le numéro 48.840.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2005, réf. LSO-BK02957. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097791.3/1005/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

DELTA CHARLIE 10 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 83.556.

Les comptes à la liquidation, enregistrés à Luxembourg, le 10 novembre 2005, réf. LSO-BK02956, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(097803.3/1005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

MUSIC AT WORK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 88.069.

La soussignée, CRT REVISION INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social et ses bureaux au 60, Grand-rue / Niveau 2, L-1660 Luxembourg, atteste par la présente que la société MUSIC AT WORK, S.à r.l., R.C. Luxembourg Section B Numéro 88.069 n'est plus domiciliée et n'a plus son siège social à cette adresse depuis le 31 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 31 octobre 2005.

CRT REVISION INTERNATIONAL S.A.

R.G.F. Turner

Expert-comptable et Réviseur d'Entreprises

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02296. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097730.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

PARKWAY EUROPE HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: 354,065,650 EUR.

Registered office: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 82.603.

Share Transfer

The Company has been incorporated by PARKWAY EUROPE, S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 65, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under section B number 80.414, pursuant to a deed passed on 20th June 2001 before notary André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, published in the Luxembourg Official Gazette (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations au Luxembourg) number 1206 of 20th December 2001.

It results from the liquidation of PARKWAY EUROPE, S.à r.l. dated of 28 October 2005 that PARKWAY S.A., a société anonyme, having its registered office at 65, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under section B number 71.685, has become the sole holder of all the 14,162,626 shares of PARKWAY EUROPE HOLDINGS, S.à r.l.

Suit la traduction en français:

Transfert de parts sociales

La Société a été constituée par PARKWAY EUROPE S.a r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché du Luxembourg, avec siège social au 65, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous la section B numéro B 80.414, en date du 20 juin 2001, suivant acte reçu par le notaire André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C (Recueil des Sociétés et Associations au Luxembourg) numéro 1206 du 20 décembre 2001.

Il résulte de la liquidation de PARKWAY EUROPE, S.à r.l., avec siège social au 65, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, datée du 28 octobre 2005 que PARKWAY S.A., une société anonyme ayant son siège social au 65, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous la section B numéro B 71.685, est devenue la seule détentrice des 14.162.626 parts sociales de PARKWAY HOLDINGS EUROPE, S.à r.l.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2005.

PARKWAY EUROPE HOLDINGS, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02446. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097731.3/250/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

FIDUCIAIRE CLAUDE UHRES ET CIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1832 Luxembourg, 10, rue Jean Jacoby.

R. C. Luxembourg B 51.515.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2005, réf. LSO-BK01614, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Signature.

(097756.3/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

**S.E.N.C. MBNA RECEIVABLES LIMITED ET MBNA EUROPE LENDING, S.à r.l.,
Société en nom collectif.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 89.976.

Extrait du procès-verbal de la résolution de l'associé unique de la Société du 27 juin 2005

Il résulte du procès-verbal que l'associé unique décide de renouveler le mandat des personnes suivantes:
- Monsieur Vernon H.C. Wright, résidant à 21619 Gunpowder Road, Lineboro MD 21101-2415, U.S.A., gérant de Catégorie A;
- Monsieur Bruce Lowry, résidant à 52, Millstone Lane, Rockland, 19732 Delaware, U.S.A., gérant de Catégorie A;
- Monsieur Kenneth A. Vecchione, résidant à 104 Greenspring Road, Greenville, DE 19807, U.S.A., gérant de Catégorie A;
- Monsieur Thomas D. Wren, résidant à 813 Owls Nest Road, Wilmington, Delaware, U.S.A., gérant de Catégorie A;
- Monsieur Michael Kidd, résidant au 21, rue d'Alzingen, L-3397 Roeser, Luxembourg, gérant de Catégorie B.
en tant que gérants jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2005.
de nommer:
- ERNST & YOUNG S.A., ayant son siège social au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 47.771, en tant que commissaire aux comptes de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2005.

S.E.N.C. MBNA RECEIVABLES LIMITED ET MBNA EUROPE LENDING, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2005, réf. LSO-BK00906. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097734.3/250/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

L.B. LUXEMBOURG ONE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.870.000,-.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 110.640.

Extrait suite à la cession de parts sociales

Il résulte d'un acte sous seing privé en date du 25 octobre 2005 que M. Alexander Rittweger, de résidence à Liebherrstr. 4, 80538 Munich, Allemagne a cédé 744 (sept cent quarante-quatre) parts sociales ordinaires et 4 (quatre) parts sociales ordinaires préférentielles qu'il détenait dans la Société à M. Prof. Dr.h.c. Roland Berger, de résidence à Arabellastr. 33, 81925 Munich, Allemagne.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2005, réf. LSO-BK00950. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097732.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

ROSENBERG MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2014 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 30.311.

Le bilan au 31 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02131, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour ROSENBERG MANAGEMENT S.A.

HSBC SECURITIES SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme

Signatures

(097740.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

17936

SKYPE TECHNOLOGIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 15, rue Notre Dame.
R. C. Luxembourg B 96.677.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'assemblée générale des actionnaires de la Société du 14 octobre 2005 que l'assemblée générale des actionnaires:

(1) a pris acte de la démission de Danny Rimer, Michael Volpi, Mark Dyne et Timothy Draper en tant qu'administrateurs de la Société avec effet au 14 octobre 2005,

(2) a décidé de nommer administrateurs de la Société avec effet immédiat et pour une durée de six ans:

(i) Margaret Whitman, avec adresse professionnelle au C/O eBay Inc. 2145 Hamilton Avenue, San Jose, CA 95125,

(ii) Maynard G. Webb, Jr. avec adresse professionnelle au C/O eBay Inc. 2145 Hamilton Avenue, San Jose, CA 95125, et

(iii) Rajiv Dutta, avec adresse professionnelle au C/O eBay Inc. 2145 Hamilton Avenue, San Jose, CA 95125.

(3) a décidé de confirmer les mandats d'administrateurs de Niklas Zennström, Janus Friis Degnbol et Norbert Becker et d'étendre la durée de leurs mandats jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2009.

De sorte que le conseil d'administration est composé de Niklas Zennström, Janus Friis Degnbol, Margaret Whitman, Maynard Webb, Rajiv Dutta et Norbert Becker; et

(4) a décidé que pour les besoins de l'article 9.1 des statuts de la Société, les administrateurs seront désignés comme suit:

Niklas Zennström, en tant qu'Administrateur de la Société,

Janus Friis Degnbol, en tant qu'Administrateur de la Société,

Margaret Whitman, en tant qu'Administrateur de l'Acquéreur,

Maynard Webb, en tant qu'Administrateur de l'Acquéreur,

Rajiv Dutta, en tant que Président, et

Norbert Becker, en tant qu'Administrateur Résident.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2005, réf. LSO-BK02932. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097735.3/000/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

ANNABELLE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 23.502.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Strassen le 17 octobre 2005 à 11 heures

Le conseil d'administration prend acte du décès de Madame Françoise Stamet en date du 13 septembre 2002.

Pour extrait sincère et conforme

M. Boland / K. Louarn

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2005, réf. LSO-BJ04666. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098016.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

ANNABELLE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 23.502.

Il est porté à la connaissance du public que notre commissaire aux comptes, la société PARFININDUS, S.à r.l., est désormais domicilié 117, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

K. Louarn / J. Steeman

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2005, réf. LSO-BK01409. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098019.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

17937

OPAL, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 93.977.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale annuelle des actionnaires a été tenue au siège social le 18 octobre 2005 et a adopté les décisions suivantes:

1. L'assemblée a approuvé l'élection de Messieurs Paul de Quant, Jean-Claude Stoffel et David Webster aux fonctions d'administrateurs pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2006.
2. L'assemblée a approuvé la ré-élection de la société DELOITTE S.A. à la fonction de réviseurs d'entreprise pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2006.

Pour OPAL
HSBC SECURITIES SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02134. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097744.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

GEOROSE 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8264 Mamer, 21, Ro'dewé.
R. C. Luxembourg B 42.584.

Constituée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 18 décembre 1992, acte publié au Mémorial C n° 148 du 6 avril 1993, modifiée par-devant le même notaire, de résidence à Hesperange, en date du 23 décembre 1996, acte publié au Mémorial C n° 202 du 23 avril 1997, modifié par-devant le même notaire, de résidence à Luxembourg, en date du 25 juin 2004, acte publié au Mémorial C n° 968 du 29 septembre 2004.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2005, réf. LSO-BK01900, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour GEOROSE 2, S.à r.l.
INTERFIDUCIAIRE S.A.
Signature

(097745.3/1261/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

AUDUBON EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 4,268,000.-.

Registered office: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 88.221.

—
Resolutions of the managers of September 12, 2005

The undersigned, being managers of AUDUBON EUROPE, S.à r.l., société à responsabilité limitée, a company existing and organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 39, rue Arthur Herchen, L-1727 Luxembourg, have decided:

1. to transfer the company's registered office from 39, rue Arthur Herchen, L-1727 Luxembourg, to 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

K.L. Howard / R. Thillens.

Résolutions des gérants du 12 septembre 2005

Les soussignés, gérants de AUDUBON EUROPE, S.à r.l., société à responsabilité limitée, une société constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 39, rue Arthur Herchen, L-1727 Luxembourg, ont décidé:

1. de transférer le siège social de 39, rue Arthur Herchen, L-1727 Luxembourg, à 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

K.L. Howard / R. Thillens.

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2005, réf. LSO-BK01353. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097820.3/723/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

PLATON HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 41.113.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2005, réf. LSO-BK02945, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2005.

Signature.

(097825.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

PLATON HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 41.113.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2005, réf. LSO-BK02947, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2005.

Signature.

(097821.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

PLATON HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 41.113.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2005, réf. LSO-BK02948, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2005.

Signature.

(097819.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

PLATON HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 41.113.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2005, réf. LSO-BK02949, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2005.

Signature.

(097818.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

PLATON HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 41.113.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2005, réf. LSO-BK02950, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2005.

Signature.

(097817.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

PLATON HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 41.113.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2005, réf. LSO-BK02951, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2005.

Signature.

(097812.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

17939

MANULIFE EUROPEAN INVESTMENTS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 100.635.

Resolutions of the managers of September 12, 2005

The undersigned, being managers of MANULIFE EUROPEAN INVESTMENTS (LUXEMBOURG), S.à r.l., société à responsabilité limitée, a company existing and organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 39, rue Arthur Herchen, L-1727 Luxembourg, have decided:

1. to transfer the company's registered office from 39, rue Arthur Herchen, L-1727 Luxembourg, to 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

R. Crook / R. Thillens.

Résolutions des gérants du 12 septembre 2005

Les soussignés, gérants de MANULIFE EUROPEAN INVESTMENTS (LUXEMBOURG), S.à r.l., société à responsabilité limitée, une société constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 39, rue Arthur Herchen, L-1727 Luxembourg, ont décidé:

1. de transférer le siège social de 39, rue Arthur Herchen, L-1727 Luxembourg, à 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

R. Crook / R. Thillens.

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2005, réf. LSO-BK01365. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097823.3/723/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

TISHMAN SPEYER SANTA MARGHERITA II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 16.000.000,-.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, rue Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 95.598.

EXTRAIT

En date du 5 octobre 2005, l'associé unique de la Société a accepté la démission de Monsieur Mark Kingston, Administrateur-délégué, né le 22 mai 1965 à Liverpool (Royaume-Uni), ayant son adresse professionnelle au 21-24 Millbank Tower, Londres SW1P 4QP, Royaume-Uni, de son mandat de gérant de catégorie A de la Société, avec effet au 5 octobre 2005, et a décidé de nommer Mademoiselle Geraldine Copeland-Wright, Senior Director, European Counsel, née le 25 mars 1971 à Leeds, Royaume-Uni, ayant son adresse professionnelle au 21-24 Millbank Tower, Londres SW1P 4QP, Royaume-Uni, en tant que gérant de catégorie A de la Société avec effet au 5 octobre 2005.

Dès lors, les gérants de la Société, nommés pour une durée indéterminée, sont:

Gérants de catégorie A:

- Monsieur Paul Anthony Galiano, Vice-Président et trésorier, né le 9 mars 1965 à New York (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 210, Navajo Court, Morganville, NJ 07751, Etats-Unis d'Amérique;
- Monsieur Burton Lehman, Vice-Président, né le 24 novembre 1940 à New York (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 1095, Park Avenue, appartement 50, New York, NY 10128, Etats-Unis d'Amérique;
- Monsieur Jerry I. Speyer, Président Directeur Général, né le 23 juin 1940 à Wisconsin (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 176, East 72nd Street, New York 10021, Etats-Unis d'Amérique;
- Monsieur Robert J. Speyer, Administrateur-délégué, né le 11 octobre 1969 à New York (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 56 Crosby Street Apt 4B, New York, NY 1012-4435, Etats-Unis d'Amérique;
- Monsieur Michael Philip Maurice Spies, Administrateur-délégué, né le 4 septembre 1957 à Massachusetts (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 66, Redcliffe Road, Londres SW10 9MQ, Royaume-Uni;
- Mademoiselle Geraldine Copeland-Wright, European Counsel, née le 25 mars 1971 à Leeds, Royaume-Uni, ayant son adresse professionnelle au 21-24 Millbank Tower, Londres SW1P 4QP, Royaume-Uni.

Gérant de catégorie B:

Monsieur Marcel Stephany, expert-comptable et fiscal, né le 4 septembre 1951 à Luxembourg, demeurant au 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 2 novembre 2005.

Pour extrait conforme

ATOZ

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2005, réf. LSO-BK01044. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098382.3/4170/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2005.

MANULIFE CENTURY INVESTMENTS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 68.989.

Resolutions of the board of directors of September 12, 2005

The undersigned, being the directors of MANULIFE CENTURY INVESTMENTS (LUXEMBOURG) S.A., société anonyme, a company existing and organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 39, rue Arthur Herchen, L-1727 Luxembourg, have decided:

1. to transfer the company's registered office from 39, rue Arthur Herchen, L-1727 Luxembourg, to 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

D. Ransquin / R. Thillens / R. Crook / E. W. Wehe.

Résolutions du conseil de gérance du 12 septembre 2005

Les soussignés, gérants de MANULIFE CENTURY INVESTMENTS (LUXEMBOURG) S.A., société anonyme, une société constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 39, rue Arthur Herchen, L-1727 Luxembourg, ont décidé:

1. de transférer le siège social du 39, rue Arthur Herchen, L-1727 Luxembourg, au 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

D. Ransquin / R. Thillens / R. Crook / E. W. Wehe.

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2005, réf. LSO-BK01368. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097826.3/723/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

MILLS CORPORATION (FINANCE), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 93.930.

Resolutions of the board of managers of September 12, 2005

The undersigned, being managers of MILLS CORPORATION (FINANCE), S.à r.l., société à responsabilité limitée, a company existing and organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 39, rue Arthur Herchen, L-1727 Luxembourg, have decided:

1. to transfer the company's registered office from 39, rue Arthur Herchen, L-1727 Luxembourg, to 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

J. Dausch / M. Stephany.

Résolutions du conseil de gérants du 12 septembre 2005

Les soussignés, gérants de MILLS CORPORATION (FINANCE), S.à r.l., société à responsabilité limitée, une société constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 39, rue Arthur Herchen, L-1727 Luxembourg, ont décidé:

1. de transférer le siège social de 39, rue Arthur Herchen, L-1727 Luxembourg, à 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

J. Dausch / M. Stephany.

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2005, réf. LSO-BK01360. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097831.3/723/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

W.02 EXPLOITATION STEILER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 101.129.

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, je vous fais savoir ma décision de dénoncer mon poste de gérant technique de la S.à r.l. W.02 EXPLOITATION STEILER avec effet immédiat, et de retirer en même temps l'autorisation d'établissement N° 104376/A aussi avec effet immédiat.

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments très distingués.

Crauthem, le 11 novembre 2005.

M. Carlos.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2005, réf. LSO-BK03444. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(097832.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

WRM AUTO-CENTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6312 Beaufort, 2, route de Haller.
R. C. Luxembourg B 109.268.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02485, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2005. Signature.
(098614.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2005.

WRM AUTO-CENTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6312 Beaufort, 2, route de Haller.
R. C. Luxembourg B 109.268.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02487, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2005. Signature.
(098615.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2005.

WRM AUTO-CENTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6312 Beaufort, 2, route de Haller.
R. C. Luxembourg B 109.268.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02488, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2005. Signature.
(098616.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2005.

WRM AUTO-CENTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6312 Beaufort, 2, route de Haller.
R. C. Luxembourg B 109.268.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02489, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2005. Signature.
(098618.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2005.

WRM AUTO-CENTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6312 Beaufort, 2, route de Haller.
R. C. Luxembourg B 109.268.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02491, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2005. Signature.
(098619.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2005.

WRM AUTO-CENTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6312 Beaufort, 2, route de Haller.
R. C. Luxembourg B 109.268.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02494, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2005. Signature.
(098621.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2005.

MILLENIUM FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R. C. Luxembourg B 111.449.

—
EXTRAIT

En date du 1^{er} novembre 2005, l'associé unique de la Société, AL-RAYYAN 2 LUXEMBOURG, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social à 1 B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 100.758, a accepté la démission de Madame Laure Leymarie, Real Estaticed Structured Finance Vice-Président, née le 15 novembre 1975 à Colmar, France, ayant son adresse professionnelle à Tour Société Générale, 17 cours Valmy, 92972 Paris La Défense cedex, France, avec effet au 1^{er} novembre 2005, et a décidé de nommer Monsieur Mutaz Mousa Salem Saqer, International Investment Manager, né le 29 août 1971 à Aman, Jordanie, ayant son adresse professionnelle c/o P.O. Box 559, Doha, Qatar, Professeur Abdullatif A. Almeer, General Manager, né en 1951 au Qatar, ayant son adresse professionnelle c/o P.O. Box 559, Doha, Qatar, et Monsieur Emmanuel Limido, Manager, né le 5 janvier 1959 à Paris, France, ayant son adresse professionnelle au 15, rue des Pommerets, 92310 Sèvres, France, en tant que gérants de catégorie A de la Société avec effet au 1^{er} novembre 2005 et Monsieur Marcel Stephany, expert fiscal et comptable, né le 4 septembre 1951 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, demeurant au 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange, Grand-Duché de Luxembourg en tant que gérant de catégorie B de la Société avec effet au 1^{er} novembre 2005.

Dès lors, les gérants de la Société, nommés pour une durée indéterminée, sont:

Gérants de catégorie A:

- Monsieur Mutaz Mousa Salem Saqer, International Investment Manager, né le 29 août 1971 à Aman, Jordanie, ayant son adresse professionnelle c/o P.O. Box 559, Doha, Qatar;

- Professeur Abdullatif A. Almeer, General Manager, né en 1951 au Qatar, ayant son adresse professionnelle c/o P.O. Box 559, Doha, Qatar;

- Monsieur Emmanuel Limido, Manager, né le 5 janvier 1959 à Paris, France ayant son adresse professionnelle au 15, rue des Pommerets, 92310 Sèvres, France;

Gérant de catégorie B:

- Monsieur Marcel Stephany, expert fiscal et comptable, né le 4 septembre 1951 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, demeurant au 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 3 novembre 2005.

Pour extrait conforme

OTOZ

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2005, réf. LSO-BK01146. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098383.3/4170/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2005.

GEOFINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8264 Mamer, 21, Ro'dewé.

R. C. Luxembourg B 42.582.

Constituée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 18 décembre 1992, acte publié au Mémorial C n° 148 du 6 avril 1993, modifiée par-devant le même notaire, de résidence à Hesperange, en date du 18 décembre 1996, acte publié au Mémorial C n° 186 du 14 avril 1997, modifiée par-devant le même notaire en date du 26 mai 1999, acte publié au Mémorial C n° 638 du 24 août 1999, modifiée par-devant le même notaire en date du 14 avril 2000, acte publié au Mémorial C n° 667 du 18 septembre 2000, modifiée par-devant le même notaire en date du 2 août 2000, acte publié au Mémorial C n° 87 du 6 février 2001, modifiée par-devant le même notaire en date du 9 août 2002, acte publié au Mémorial C n° 1532 du 24 octobre 2002, modifiée par-devant le même notaire, de résidence à Luxembourg, en date du 25 juin 2004, acte publié au Mémorial C n° 991 du 6 octobre 2004.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2005, réf. LSO-BK01706, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour GEOFINANCE, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(097749.3/1261/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

GEOROSE 5, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8264 Mamer, 21, Ro'dewé.

R. C. Luxembourg B 42.587.

Constituée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 18 décembre 1992, acte publié au Mémorial C n° 148 du 6 avril 1993, modifiée par-devant le même notaire, de résidence à Hesperange, en date du 23 décembre 1996, acte publié au Mémorial C n° 202 du 23 avril 1997, modifiée par-devant le même notaire, de résidence à Luxembourg, en date du 25 juin 2004, acte publié au Mémorial C n° 991 du 6 octobre 2004.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2005, réf. LSO-BK01892, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour extrait conforme

Pour GEOROSE 5, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(097741.3/1261/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

GEOROSE 4, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8264 Mamer, 21, Ro'dewé.

R. C. Luxembourg B 42.586.

Constituée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 18 décembre 1992, acte publié au Mémorial C n° 148 du 6 avril 1993, modifiée par-devant le même notaire, de résidence à Hesperange, en date du 23 décembre 1996, acte publié au Mémorial C n° 202 du 23 avril 1997, modifiée par-devant le même notaire, de résidence à Luxembourg, en date du 25 juin 2004, acte publié au Mémorial C n° 991 du 6 octobre 2004.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2005, réf. LSO-BK01896, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour GEOROSE 4, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(097742.3/1261/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

GEOROSE 3, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8264 Mamer, 21, Ro'dewé.

R. C. Luxembourg B 42.585.

Constituée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 18 décembre 1992, acte publié au Mémorial C n° 148 du 6 avril 1993, modifiée par-devant le même notaire, de résidence à Hesperange, en date du 23 décembre 1996, acte publié au Mémorial C n° 202 du 23 avril 1997, modifiée par-devant le même notaire, de résidence à Luxembourg, en date du 25 juin 2004, acte publié au Mémorial C n° 991 du 6 octobre 2004.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2005, réf. LSO-BK01898, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour GEOROSE 3, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(097743.3/1261/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

SECURAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 26.302.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

J. Elvinger

Notaire

(097774.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

GEOROSE 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8264 Mamer, 21, Ro'dewé.

R. C. Luxembourg B 42.583.

Constituée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 18 décembre 1992, acte publié au Mémorial C n° 148 du 6 avril 1993, modifiée par-devant le même notaire, de résidence à Hesperange, en date du 23 décembre 1996, acte publié au Mémorial C n° 202 du 23 avril 1997, modifiée par-devant le même notaire, de résidence à Luxembourg, en date du 25 juin 2004, acte publié au Mémorial C n° 968 du 29 septembre 2004.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2005, réf. LSO-BK01687, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour GEOROSE 1, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(097746.3/1261/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

GEOGARE 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8264 Mamer, 21, Ro'dewé.

R. C. Luxembourg B 77.556.

Constituée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, en date du 2 août 2000, acte publié au Mémorial C n° 89 du 6 février 2001, modifiée par-devant le même notaire en date du 9 août 2002, acte publié au Mémorial C n° 1531 du 24 octobre 2002, modifiée par-devant le même notaire, de résidence à Luxembourg, en date du 25 juin 2004, acte publié au Mémorial C n° 991 du 6 octobre 2004.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2005, réf. LSO-BK01692, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour GEOGARE 2, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(097747.3/1261/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

GEOGARE 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8264 Mamer, 21, Ro'dewé.

R. C. Luxembourg B 77.555.

Constituée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, en date du 2 août 2000, acte publié au Mémorial C n° 87 du 6 février 2001, modifiée par-devant le même notaire en date du 9 août 2002, acte publié au Mémorial C n° 1532 du 24 octobre 2002, modifiée par-devant le même notaire, de résidence à Luxembourg, en date du 25 juin 2004, acte publié au Mémorial C n° 991 du 6 octobre 2004.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2005, réf. LSO-BK01700, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour GEOGARE 1, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(097748.3/1261/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

EXTRA-LOCATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8225 Mamer, 15, route de Dippach.

R. C. Luxembourg B 86.070.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2005, réf. LSO-BK01616, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Signature.

(097757.3/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

EASYBOX S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 77.686.

Constituée sous la forme d'une société en commandite simple suivant acte sous seing privé en date du 14 juin 2000, publié au Mémorial C numéro 104 du 10 février 2001, et transformée en société en commandite par actions suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 22 décembre 2000, publié au Mémorial C numéro 720 du 4 septembre 2001, modifiée par-devant le même notaire en date du 30 avril 2001, acte publié au Mémorial C numéro 1059 du 23 novembre 2001, en date du 16 août 2001, acte publié au Mémorial C numéro 181 du 1^{er} février 2002, en date du 19 novembre 2001, acte publié au Mémorial C numéro 531 du 5 avril 2002, en date du 17 octobre 2002, acte publié au Mémorial C numéro 1073 du 28 novembre 2002, modifiée par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster en date du 24 mars 2004, acte publié au Mémorial C numéro 555 du 28 mai 2004 et en date du 15 juillet 2004, acte publié au Mémorial C numéro 1073 du 26 octobre 2004.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02051, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EASYBOX S.C.A.

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(097751.3/029/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

CARBON CONSULTING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 9.564.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2005, réf. LSO-BK01630, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Wagener

Le mandataire

(097752.3/279/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

TRANSPORT WARTUNGS- UND SERVICE A.G., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 10.928.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2005, réf. LSO-BK01631, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Wagener

Le mandataire

(097753.3/279/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

SEFI GROUP S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2165 Luxembourg, 62B, rue de Muhlenbach.

H. R. Luxemburg B 69.668.

Auszug aus der Verwaltungsratsitzung vom 26. November 2003

Beschluss über die Sitzverlegung:

1. Der Gesellschaftssitz wird nach 62B, rue de Muhlenbach, L-2165 Luxembourg, verlegt.

Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 31. Oktober 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02348. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097864.3/592/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

17946

BILLALUX S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1628 Luxembourg, 27, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 94.681.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale extraordinaire tenue en date du 18 août 2005 que:

Délibération

L'assemblée constate que le mandat de commissaire aux comptes de la société FREECAP GLOBAL INC. est arrivé à échéance et nomme la société ELITIUS & ASSOCIES S.A., avec siège social à Luxembourg, aux fonctions de nouveau commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2006.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2005, réf. LSO-BK02726. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097754.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

GARTMORE SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 77.949.

—
EXTRAIT

Les administrateurs de GARTMORE SICAV ont décidé à l'unanimité lors du Conseil d'Administration qui a eu lieu le 20 octobre 2005:

i. d'accepter la démission de Monsieur Adam Uszpolewicz comme administrateur de la SICAV avec effet au 20 octobre 2005.

ii. d'élire Madame Victoria Huerta comme administrateur de la SICAV avec effet au 20 octobre 2005 en remplacement de Monsieur Adam Uszpolewicz.

Pour GARTMORE SICAV

HSBC SECURITIES SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02141. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097755.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

PHARMA DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 58.748.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 8 novembre 2005 au siège social

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée a décidé de renouveler les mandats des administrateurs suivants:

SHAPBURG LIMITED,

QUENON INVESTMENTS LIMITED,

LIFTWOOD INVESTMENTS LIMITED,

jusqu'à la prochaine assemblée annuelle appelée à statuer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2005;

- l'assemblée a décidé de renouveler le mandat du commissaire aux comptes, THEMIS AUDIT LIMITED, jusqu'à la prochaine assemblée annuelle appelée à statuer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 novembre 2005.

POUR PHARMA DEVELOPMENT S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2005, réf. LSO-BK02892. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097761.3/1005/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

SYNECO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8089 Bertrange, 7, rue des Prés.
R. C. Luxembourg B 85.034.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2005, réf. LSO-BK01624, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Signature.

(097760.3/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

PayLink INTERNATIONAL, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 100.209.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 27 octobre 2005, réf. DSO-BJ00179, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 11 novembre 2005.

Signature.

(097762.3/825/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

AAA CAPITAL PARTNERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 2-4, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 74.571.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2005, réf. LSO-BK01247, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2005.

Signature.

(097765.3/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

BON-SOM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1618 Luxembourg, 10, rue des Gaulois.
R. C. Luxembourg B 29.772.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2005, réf. LSO-BK01254, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2005.

Signature.

(097770.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

RED DUNES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 75.821.

Suite à une décision de l'Associé Unique prise en date du 7 octobre 2005, le siège social de la société a été transféré du 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse du gérant:

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2005.

Pour RED DUNES, S.à r.l.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2005, réf. LSO-BJ06356. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097845.3/029/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

AIRPORT CENTER LUXEMBOURG, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 39.228.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2005, réf. LSO-BK01255, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2005.

Signature.

(097767.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

AIRPORT CENTER LUXEMBOURG, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 39.228.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2005, réf. LSO-BK01256, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2005.

Signature.

(097769.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

ESOPE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 97.717.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2005, réf. LSO-BK01988, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2005.

Signature.

(097771.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

B.T.P. LEASE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 89.184.

Il résulte d'une lettre adressée à la société, que la FIDUCIAIRE I.T.P S.A. dénonce, avec effet immédiat, le siège de la société anonyme B.T.P LEASE S.A., à L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.

Luxembourg, le 7 novembre 2005.

FIDUCIAIRE I.T.P S.A.

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société, que Madame Nora Brahimi démissionne, avec effet immédiat, de son poste d'administrateur de la société B.T.P LEASE S.A.

Luxembourg, le 7 novembre 2005.

N. Brahimi.

Il résulte d'une lettre adressée à la société que la société ATLANTICA HOLDING démissionne, avec effet immédiat, de son poste d'administrateur de la société B.T.P LEASE S.A.

Luxembourg, le 7 novembre 2005.

ATLANTICA HOLDING

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société, que la société FINANCES & TECHNOLOGIES S.A. démissionne, avec effet immédiat, de son poste d'administrateur de la société B.T.P LEASE S.A.

Luxembourg, le 7 novembre 2005.

FINANCES & TECHNOLOGIES S.A.

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société, que Monsieur Pascal Bonnet, démissionne avec effet immédiat de son poste de Commissaire aux Comptes de la société anonyme B.T.P LEASE S.A.

Luxembourg, le 7 novembre 2005.

P. Bonnet.

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2005, réf. LSO-BK02695. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098194.2//28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2005.

ROLLING-SNACK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7540 Rollingen-Mersch, 193, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 110.389.

—
Assemblée générale du 11 novembre 2005

Les associés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale et à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

Monsieur Mimmo Di Consoli, Vendeur, né à Luxembourg, le 30 décembre 1967, demeurant à L-3321 Berchem, 42, rue Hans Adams Cedes à Monsieur Antonio Di Consoli, Vendeur, né à Luxembourg, le 22 avril 1969, demeurant à L-2448 Luxembourg, 12, rue de la Rotonde, 25 parts sociales (EUR 124,- chacune) de la Société ROLLING-SNACK.

Fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg-Bonnevoie, après lecture faite ils ont tous signé.

M. Di Consoli / A. Di Consoli.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2005, réf. LSO-BK03669. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098107.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

SIRONA HOLDINGS LUXCO, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 109.399.

—
Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger
Notaire

(097777.3/211/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

**ELEMENT SIX ABRASIVES S.A., Société Anonyme,
(anc. MEGAPODE S.A.).**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 93.186.

—
Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger
Notaire

(097785.3/211/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

OCEANUS INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue G. Kroll.
R. C. Luxembourg B 85.784.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2005, réf. LSO-BK03095, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2005.

Signature.

(097808.3/717/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

OCEANUS INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue G. Kroll.
R. C. Luxembourg B 85.784.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2005, réf. LSO-BK03100, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2005.

Signature.

(097806.3/717/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

SCANDINAVIAN DIAMOND CORPORATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 99.384.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2005, réf. LSO-BK03142, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2005.

Signature.

(097786.3/717/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

BERTON COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 38.666.

Le bilan de la société au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02225, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(097790.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

TRANSWORLD EXPORT CORPORATION EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue G. Kroll.

R. C. Luxembourg B 54.476.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2005, réf. LSO-BK03136, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2005.

Signature.

(097792.3/717/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

**ZIMMER & SCHULZ LUX-INTERNATIONAL FIDUCIAIRE - EXPERT-COMPTABLE, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Gesellschaftssitz: L-5365 Munsbach, 12, parc d'Activité Syrdall.

H. R. Luxemburg B 40.574.

Die Bilanz am 31. Dezember 2002, eingetragen in Luxemburg, am 15. September 2005, Ref. LSO-BI03266, wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg am 15. November 2005 hinterlegt.

Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, den 19. Oktober 2005.

ZIMMER & SCHULZ LUX, S.à r.l.

Unterschrift

(098558.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2005.

**ZIMMER & SCHULZ LUX-INTERNATIONAL FIDUCIAIRE - EXPERT-COMPTABLE, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Gesellschaftssitz: L-5365 Munsbach, 12, parc d'Activité Syrdall.

H. R. Luxemburg B 40.574.

Die Bilanz am 31. Dezember 2003, eingetragen in Luxemburg, am 15. September 2005, Ref. LSO-BI03270, wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg am 15. November 2005 hinterlegt.

Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, den 19. Oktober 2005.

ZIMMER & SCHULZ LUX, S.à r.l.

Unterschrift

(098560.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2005.

OBSERVER NEW MEDIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 101.299.

Resolutions of the board of managers of September 12, 2005

The undersigned, being managers of OBSERVER NEW MEDIA, S.à r.l., société à responsabilité limitée, a company existing and organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 39, rue Arthur Herchen, L-1727 Luxembourg, have decided:

1. to transfer the company's registered office from 39, rue Arthur Herchen, L-1727 Luxembourg, to 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

G.J.-E. Jansson / M. Stephany.

Résolutions du conseil de gérants du 12 septembre 2005

Les soussignés, gérants de OBSERVER NEW MEDIA, S.à r.l., société à responsabilité limitée, une société constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 39, rue Arthur Herchen, L-1727 Luxembourg, ont décidé:

1. de transférer le siège social de 39, rue Arthur Herchen, L-1727 Luxembourg, à 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

G.J.-E. Jansson / M. Stephany.

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2005, réf. LSO-BK01363. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097816.3/723/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

SOCOMA PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 7, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 5.671.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2005, réf. LSO-BJ00305, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(097822.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

SOCOMA EXPLOITATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 7, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 62.858.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2005, réf. LSO-BJ00308, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(097824.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

GREEN MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.
R. C. Luxembourg B 83.523.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 21 octobre 2005 au siège social de la société que l'assemblée a révoqué les mandats de M. Ernst Hahn et Mlle Sandra Moll en tant qu'administrateur de la société. Ils seront remplacés par la société de droit des Îles Vierges Britanniques EUROPEAN TIME MANAGEMENT S.A. avec siège social à Road Town, Tortola, Omar Hodge Building, Wickham's Cay (Îles Vierges Britanniques), Registre I.B.C. n° 200792, et M. Chris Georghiadis, né le 22 mars 1953 à Famagusta (Chypre), et demeurant au 284 Makarios Avenue, Fortuna Court Block B, 3105 Limassol (Chypre). Leurs mandats respectifs prendront fin à l'assemblée générale ordinaire qui sera tenue en 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02405. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097865.3/607/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

PARTINTER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 1, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 24.181.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2005, réf. LSO-BJ00306, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(097827.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

TOUCAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 62.435.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2005, réf. LSO-BK02937, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2005.

Signature.

(097828.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

CODINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 1, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 87.251.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2005, réf. LSO-BJ00311, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(097829.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.

RED DUNES HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,-

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 75.820.

Suite à une décision de l'Associé Unique prise en date du 7 octobre 2005, le siège social de la société a été transféré du 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse du gérant:

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2005.

Pour RED DUNES HOLDINGS, S.à r.l.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2005, réf. LSO-BJ06353. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097846.3/029/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2005.
